

# MAIRIE DE DOMARIN

## 2017/11/13 Conseil Municipal n° 11-2017

Séance du lundi 13 novembre 2017 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, S. BARBERET, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, C. GAGEY, L. MILLARDET, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Pouvoirs : Y. NICAISE à A. MARY

Excusée : C. JOLY

Secrétariat : A. CHOLLET

Secrétaire de séance : Marie-Laure AGAVIOS

- Procès-verbal de la séance du 9 octobre 2017 : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.
- Décisions du Maire du 12 septembre au 9 octobre 2017 : 9 acceptation de devis suivant le détail ci-dessous.
  - 09 octobre 2017 : Commande UGAP de tables et chaises pour la restauration scolaire. Montant de la commande TTC : 439.87 €.
  - 12 novembre 2017 : Acceptation du devis GENEVRAY pour la mise en place d'appuis vélo dans l'opération aménagement accès aux écoles. Montant du devis TTC : 1 620.00 €.
  - 19 octobre 2017 : Acceptation du devis METAL'ONE CONCEPT pour la modification des patères sanitaire accessibilité complexe sportif. Montant du devis TTC : 240.00 €.
  - 27 octobre 2017 : Acceptation du devis MUET pour le remplacement de deux portes aux vestiaires foot. Montant du devis TTC : 765.00 €.
  - 27 octobre 2017 : Acceptation du devis AMS pour du marquage au sol. Montant du devis TTC : 1 260.00 €.
  - 03 novembre 2017 : Acceptation du devis BUT pour l'achat d'un four micro-onde et d'un frigo pour la salle communale de l'Itrat. Montant du devis TTC : 339.98 €.
  - 07 novembre 2017 : Acceptation du devis LACROIX pour l'achat de deux panneaux d'indication « salle de la Ferronnière ». Montant du devis TTC : 286.88 €.

→ **Délibérations :**

➤ **Adhésion au contrat cadre de fournitures de titres restaurant mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère :**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la loi du 19 février 2007 a donné la possibilité aux collectivités de souscrire un ou plusieurs contrats d'action sociale pour leurs agents. La Collectivité a fait appel aux services du Centre de Gestion. A l'issue de la procédure de consultation de marché public, le Centre de Gestion de l'Isère a mis en place un contrat cadre ouvert et à adhésion facultative, dont l'avantage est de mutualiser les coûts.

L'adhésion à UP/chèque-déjeuner a été retenue. 18 agents sont concernés. La valeur faciale du titre restaurant est de 7 € sur support papier, avec 50 % restant à la charge de la commune. Le contrat commence le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 4 ans. Les droits sont calculés chaque début de mois pour le mois précédent en fonction des journées travaillées incluant une pause déjeuner.

**Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Décision Modificative n° 3 :**

Les crédits inscrits au chapitre « charges de personnel » sont insuffisants. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de transférer 10 000 € du chapitre « dépenses imprévues » en fonctionnement sur le chapitre « personnel titulaire » pour 5 000 € et sur le chapitre « personnel non titulaire » pour 5 000 €. **Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Désaffiliation de la Ville et du CCAS d'Echirolles du Centre de Gestion :**

Le Centre de Gestion 38 est un établissement public administratif dirigé par des Elus des collectivités, au service de tous les employeurs territoriaux de l'Isère, fondé sur un principe coopératif de solidarité et de mutualisation des moyens.

Le Centre de Gestion 38 accompagne les Elus dans leurs responsabilités d'employeur dans différents domaines.

La Ville d'Echirolles a demandé au Président du Centre de Gestion 38 d'engager la procédure de désaffiliation de la commune et du CCAS D'Echirolles.

Après lecture de la délibération, le Conseil Municipal décide de désapprouver cette demande de désaffiliation. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Questions diverses :**

➤ Suite au versement d'une subvention, remerciements de l'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) et de Dom Art Culture.

- Monsieur le Maire et Marie-Laure ont assisté aux Conseils de l'école élémentaire et de la maternelle. Les parents sont satisfaits des différents services (restauration scolaire, garderie, TAP et aménagement de l'accès aux écoles).
- Invitation d'Intermarché au Beaujolais nouveau le jeudi 16 novembre à 20 heures.
- Commission périscolaire le jeudi 23 novembre à 19 heures.
- Journée citoyenne le samedi 25 novembre à 9 heures si la météo le permet.
- Réunion informatique le samedi 25 novembre à 10 heures à la salle Paul Chabert.
- Réunion de préparation du Téléthon le lundi 20 novembre à 20 heures. Une urne est en place en mairie.
- Monsieur le Maire invite les Elus et les Employés communaux le vendredi 15 décembre à 19 heures.
- Le Bulletin Municipal sera en mairie le vendredi 17 novembre.
- Suite à l'aménagement de l'accès aux écoles, quelques parents se garent sur le parking de l'immeuble. Les locataires sont mécontents.
- Guy DREVET a rencontré Claire NICOLAS, employée de l'Agence Postale. Elle lui a expliqué qu'elle avait de très bons résultats au niveau national. Guy DREVET souligne qu'il manque un arrêt « minute ».

**Fin de séance à 21h45**  
**Marie-Laure AGAVIOS**